

# OMPI



**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

## **RÉUNION INFORMELLE DE LIAISON AVEC LES OFFICES DES MEMBRES DE L'UNION DE MADRID**

**Genève, le 8 mai<sup>\*</sup>, 2008**

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Incidences de l'abrogation de la clause de sauvegarde pour les Offices (les Offices directement concernés sont ceux des parties contractantes liées à la fois par l'Arrangement et par le Protocole)  
Voir le document intitulé "Abrogation de la clause de sauvegarde – Module d'information à l'intention des Offices des parties contractantes liées à la fois par l'Arrangement et par le Protocole".
4. Questions pratiques concernant l'application des procédures en vertu du système de Madrid
  - a) Questions identifiées par le Bureau international
    - i) problèmes inhérents aux communications adressées au Bureau international
    - ii) indications des produits et services dans les notifications de refus et de confirmation ou retrait de refus

---

\* Le matin uniquement.

- iii) indications irrégulières dans les notifications de refus et de confirmation ou retrait de refus présentées sur la base de formulaires standards
- iv) examen de la fiche d'instruction préparée par le Bureau international destinée aux utilisateurs visant à accélérer le traitement du paiement des émoluments et taxes

b) Autres questions soulevées par les Offices

5. Clôture de la session

[Fin du document]